

[Insérer la date]

Attestation annuelle du chef de la direction concernant le plan de continuité des activités

Destinataire : OCRCVM

Expéditeur : ***[nom du courtier membre]***

La présente lettre atteste que, conformément à l'article 16 de la Règle 17 de l'OCRCVM, notre plan de continuité des activités (le plan) a été raisonnablement conçu pour permettre à notre société, en cas de perturbation importante des affaires, de poursuivre ses activités afin de satisfaire à ses obligations à l'endroit de ses clients et de ses contreparties sur les marchés. Ce plan découle de l'évaluation que nous avons faite des fonctions critiques de notre société et de ses niveaux d'activité nécessaires pendant et après une perturbation.

Nous attestons de plus que :

- (1) nous effectuons une mise à l'essai de notre plan au moins une fois par année pour nous assurer qu'il donne les résultats escomptés. Nous consignons toutes les lacunes et prenons des mesures pour les corriger. La dernière mise à l'essai de notre plan a eu lieu ***[préciser la date ou la période]***.
- (2) la dernière mise à jour de notre plan a été effectuée le ***[préciser la date]***.
- (3) la haute direction a approuvé la dernière version du plan le ***[préciser la date]***.
- (4) nous avons des procédures en place pour transférer nos processus d'affaires et les appels téléphoniques entrants à notre installation de secours ou pour transmettre à nos clients les coordonnées des personnes-ressources avec lesquelles ils peuvent communiquer en cas de perturbation importante des affaires.
- (5) nous avons assigné la responsabilité de notre plan à ***[insérer le nom, le titre, le numéro de téléphone et l'adresse de courriel de la personne responsable]***.

[Signée par le chef de la direction ou l'équivalent]

[Nom et titre]

[Nom du courtier membre]

[Date]